



Aéroclub de Picardie Amiens Métropole

Brevet d'initiation Aéronautique

Année 2023 - 2024
Fiche d'inscription

A retourner à M. Kevin HUGOT, 29 rue Roger Allou, 80450 CAMON, signée et accompagnée d'un chèque bancaire de 265 €* (450€ pour 2 personnes) à l'ordre de : ACPAM BIA, ainsi qu'une photocopie de la carte d'identité de l'inscrit.

*Pilotage : 1h avion : 108 € + ½h planeur : 60 € + une ½h ULM trois axes : 37 € euros + frais de voyages en bus et visite de musées : 40 € + participation aux frais généraux : 20 €. Total payable en 3 fois si nécessaire.

Nom :

.....

Prénom :

.....

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Date de naissance :/...../..... Ville :

Dept :

E-mail :

@.....

Téléphone du jeune :

Téléphone des parents :

Etablissement scolaire fréquenté :

Classe :

Journée préférentielle :

Mercredi

Samedi

Autorisation Parentale (pour les mineurs) :

Je soussigné(e)..... autorise mon fils, ma fille à suivre les cours du Brevet d'Initiation Aéronautique durant l'année scolaire 2023 - 2024 dans les locaux de l'Aéroclub de Picardie Amiens Métropole, à participer aux sorties culturelles ainsi qu'aux vols en avion, planeur et ULM qui pourront être organisés dans le cadre de cet enseignement. À cette fin, j'ai été parfaitement éclairé(e) sur ce projet et en ai pleinement mesuré la nature, l'étendue, et les risques inhérents à l'activité aéronautique, fussent-ils maîtrisés par un pilote qualifié répondant aux critères d'expérience minimum prévue par la réglementation et utilisant une machine dont les qualités techniques répondent aux conditions fixées par la réglementation en vigueur et son constructeur. Je suis pleinement informé(e) que la totalité des tuteurs légaux doivent signer ce document, et que dans le cas d'une omission ou rétention de ces informations, aucune poursuite ne pourra être engagée. En conséquence, je délivre mon accord pour que ces vols soient engagés sous la responsabilité du pilote commandant de bord et de la structure accueillante. Par ailleurs, l'élève s'engage à ne pas diffuser de contenus, de photographies, ou tout autre élément en relation avec les cours du Brevet d'Initiation Aéronautique, sur internet ainsi que sur les réseaux sociaux, sous peine d'exclusion.

Date et signatures des deux parents :**Signature de l'élève :**